

Faire évoluer notre regard et  
favoriser l'insertion sociale de la  
Personne Handicapée.



FONDATION  
**La Maison de Pierre**  
pour la Personne Handicapée

Accueillir



Rechercher



Soutenir

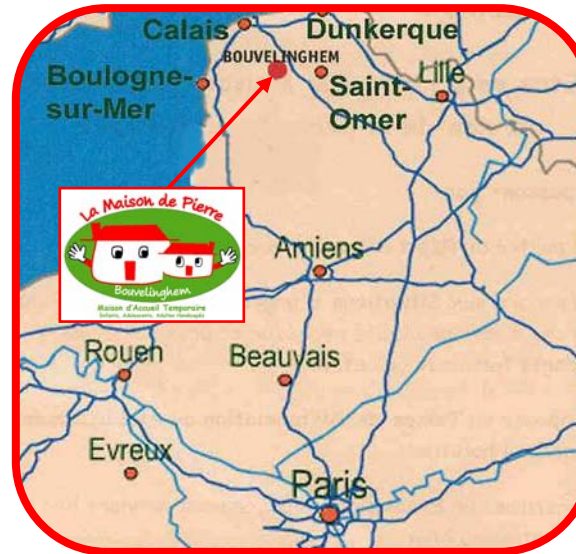
Fondation reconnue d'utilité publique

Par décret du 22 décembre 2003

Publié au Journal Officiel du 30 décembre 2003

[www.fondation-la-maison-de-pierre.com](http://www.fondation-la-maison-de-pierre.com)

## ACCES



### De Saint-Omer :

N42 direction Boulogne-sur-Mer /Rocade de Boulogne-sur-Mer /  
Sortie: Lumbres-Acquin /D225 Direction Acquin/ D208 Direction  
Bouvelinghem

### De Boulogne-sur-Mer :

N42 direction Saint-Omer jusque Bullescamps/ D191 direction de  
Alquines/ A Harlette tourner à droite en direction de Bouvelinghem.

### De l'autoroute A26 :

Sortie n°3 / Rocade de Boulogne-sur-Mer / Sortie: Lumbres-Acquin /  
D225 Direction Acquin/ D208 Direction Bouvelinghem

### De Paris :

A6 direction Lille- Calais / A26 Calais / Sortie n°3 Saint-Omer



**La Maison de Pierre**

Rue de l'As de Licques

62380 BOUVELINGHEM

Tél.: 03.21.11.15.15

Fax: 03.21.11.15.19

[www.la-maison-de-pierre.com](http://www.la-maison-de-pierre.com)

[contact@la-maison-de-pierre.com](mailto:contact@la-maison-de-pierre.com)

## ACCORD DE DON REGULIER

Autorisation de prélèvement automatique

Numéro National d'Emetteur : 520893

Formulaire à remplir et à retourner signé à :

Fondation **La Maison de Pierre** pour la Personne Handicapée  
Chemin des Bois - ACQUIN WESTBECOURT - 62380 LUMBRES



FONDATION  
**La Maison de Pierre**  
pour la Personne Handicapée

Oui, pour soutenir la Fondation **La Maison de Pierre** pour la Personne Handicapée,  
je choisis la formule de don régulier par prélèvement automatique

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever le 10 de chaque mois, en  
faveur de la Fondation **La Maison de Pierre** pour la Personne Handicapée, la somme de:

10€  20€  30€  40€  50€  Autres: \_\_\_\_\_ €

• Je joints un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP)

• Je recevrai en janvier, mon reçu fiscal annuel, qui me permettra de déduire de mes  
impôts, si je suis imposable, jusqu'à 66% de mes versements.

Par exemple: un versement mensuel de 15€, ne vous revendra qu'à 5,10€ par mois si vous êtes imposable.

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 22 décembre 2003, publiée au Journal Officiel du 30 décembre 2003

## MES COORDONNES

Melle  Mme  M.

NOM:

Prénom:

Adresse:

Code Postal:

Ville:

Mail:

## MA BANQUE

NOM de l'Agence:

Adresse:

Code Postal:

Ville:



## SA MISSION

**Accueillir**

**Soutenir**

**Rechercher**

Changer notre regard sur la Personne Handicapée.

## SON FONCTIONNEMENT

Repose entièrement sur le bénévolat

## SA PREMIERE REALISATION

2006: Ouverture de **La Maison de Pierre** de Bouvelinghem

Maison d'Accueil Temporaire *unique en France* pour l'accueil simultané des Enfants, Adolescents et Adultes Handicapés.

## SES PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Court terme: - Aménagement d'un espace ludique et d'un espace vert sur le site de **La Maison de Pierre** de Bouvelinghem.

Moyen terme: - Développement d'espace d'activités physiques et sportives pour l'épanouissement de la Personne Handicapée.

- Augmenter la capacité d'accueil

Long terme: - Etude et réalisation d'une maison d'accueil pour la Personne Handicapée vieillissante.

© photo: Sébastien JARRY/ CG62

Fondation **La Maison de Pierre**  
Chemin des Bois- ACQUIN WESTBECOURT  
62380 LUMBRES  
Tél. 03.21.39.78.91 Fax: 03.21.39.74.58  
contact@fondation-la-maison-de-pierre.com  
www.fondation-la-maison-de-pierre.com



Une maison chaleureuse au service de la Personne Handicapée

S'inscrivant dans le projet de vie de la personne,  
**La Maison de Pierre**  
permet de répondre à des situations d'urgence.



Accueil de jour ou hébergement complet



Un choix adapté est proposé aux familles pour Enfants, Adolescents et Adultes de 6 à 60 ans.

Les activités mises en place visent à développer le Potentiel, le Savoir-Faire et l'Autonomie de vie de chacun.



Une alternative entre le tout à domicile et le tout en établissement



**La Maison de Pierre**  
Rue de l'As de Licques  
62380 BOUVELINGHEM  
Tél. 03.21.11.15.15 Fax: 03.21.11.15.19  
contact@la-maison-de-pierre.com  
www.la-maison-de-pierre.com

## MES COORDONNES

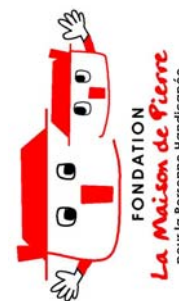
Melle  Mme  M.

NOM: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Code Postal: \_\_\_\_\_  
Ville: \_\_\_\_\_  
Mail: \_\_\_\_\_

## SOCIETE

Cachet de la Société: \_\_\_\_\_

## BON DE SOUTIEN



Formulaire à remplir et à retourner signé à:  
Fondation **La Maison de Pierre** pour la Personne Handicapée  
Chemin des Bois  
ACQUIN WESTBECOURT  
62380 LUMBRES

Oui, je soutiens la Fondation **La Maison de Pierre** pour la Personne Handicapée par un don de:

15€  25€  50€  75€  50€  Autres: \_\_\_\_\_ €

Par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de la Fondation **La Maison de Pierre** pour la Personne Handicapée

Par carte bancaire n° \_\_\_\_\_  
Veuillez noter les 3 derniers chiffres au dos de votre carte, à côté de votre signature

Expire à fin: \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
Signature: \_\_\_\_\_

**En tant que particulier:**  
Merci de m'adresser le reçu fiscal, qui me permettra, si je suis imposable, de déduire de mes impôts 66%, dans la limite de 20% de mon revenu imposable.  
Ainsi, après déduction, un don de 50€ me coûtera réellement que 17€, et permettra à la Fondation d'agir davantage pour la Personne Handicapée.

**En tant que Société:**  
Les pouvoirs publics vous encouragent à participer aux différentes actions de mécénat par la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 selon laquelle ces actions ouvrent droit à une réduction d'impôt relevée de 33% à 60%, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Un reçu fiscal vous sera adressé à l'adresse du **Cachet de votre entreprise (à apposer ci-contre).**

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 22 décembre 2003, publié au Journal Officiel du 30 décembre 2003